



Conseil municipal du mardi 26 mars 2019

## **Budget primitif 2019**

Rapport de présentation



Introduction.....	- 1 -
Ce qu'il faut retenir du projet de budget 2019 .....	- 2 -
Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles.....	- 3 -
I. La section de fonctionnement.....	- 4 -
A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2019 .....	- 4 -
B. Les recettes de fonctionnement par chapitre.....	- 4 -
1. Chapitre 73 – Fiscalité directe locale : 35,8 M€ (+ 1,5%).....	- 4 -
2. Chapitre 73 – Autres recettes fiscales : 29,2 M€ (+ 0,1%).....	- 6 -
3. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 24,7 M€ (+0,4%).....	- 7 -
4. Les autres recettes de fonctionnement : 6,2 M€ (- 1,4%).....	- 9 -
5. Total des recettes réelles de fonctionnement .....	- 9 -
C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement au BP 2019 .....	- 10 -
D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre.....	- 10 -
1. Les dépenses à caractère général : 18,7 M€ (+ 4,8%).....	- 11 -
2. Les charges de personnel : 55,1 M€ (+0,1%).....	- 12 -
3. Les autres charges de gestion courante : 11,6 M€ (+0,7%).....	- 13 -
4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1 ,9 M€ (-3,8%).....	- 15 -
E. Les dépenses de fonctionnement par domaine d'activité .....	- 16 -
F. Synthèse de la section de fonctionnement.....	- 16 -
G. L'autofinancement brut.....	- 17 -
II. La section d'investissement.....	- 18 -
A. Les recettes propres.....	- 18 -
1. FCTVA et Taxe d'aménagement : .....	- 18 -
2. Cessions.....	- 18 -
3. Subventions .....	- 18 -
B. Les remboursements d'emprunts .....	- 19 -
C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses.....	- 19 -
D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement.....	- 19 -
E. Les dépenses d'équipement.....	- 19 -
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement .....	- 21 -
G. Conséquences du programme d'investissement pour la dette communale .....	- 21 -
ANNEXE .....	- 22 -
DÉTAIL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2019.....	- 22 -
1 – RÉCAPITULATIF.....	- 22 -
2 – RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX PAR DOMAINE .....	- 22 -
3 – RÉPARTITION DES TRAVAUX PAR DOMAINE .....	- 23 -
4 – DÉTAIL DES TRAVAUX PAR DOMAINE.....	- 24 -
5 – RÉCAPITULATIF DES ENVELOPPES.....	- 32 -

## Introduction

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 février, a permis de présenter le contexte financier auquel la Ville doit faire face et les lignes directrices qui ont conduit à l'élaboration du budget primitif 2019.

En premier lieu et malgré la très forte contrainte que la contractualisation impose sur la progression des dépenses de fonctionnement, le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 février a permis de réaffirmer la volonté et la capacité de la Ville de ne remettre en cause

- ni les services rendus à la population Villeneuvoise,
- ni son soutien au milieu associatif,
- ni la stabilité de ses taux d'imposition.

Le budget 2019 est totalement conforme à cet objectif et respecte, malgré la forte pression générée par l'augmentation du coût des énergies, l'engagement signé avec l'État d'une évolution des dépenses de fonctionnement contenue sous le seuil de 1,1%.

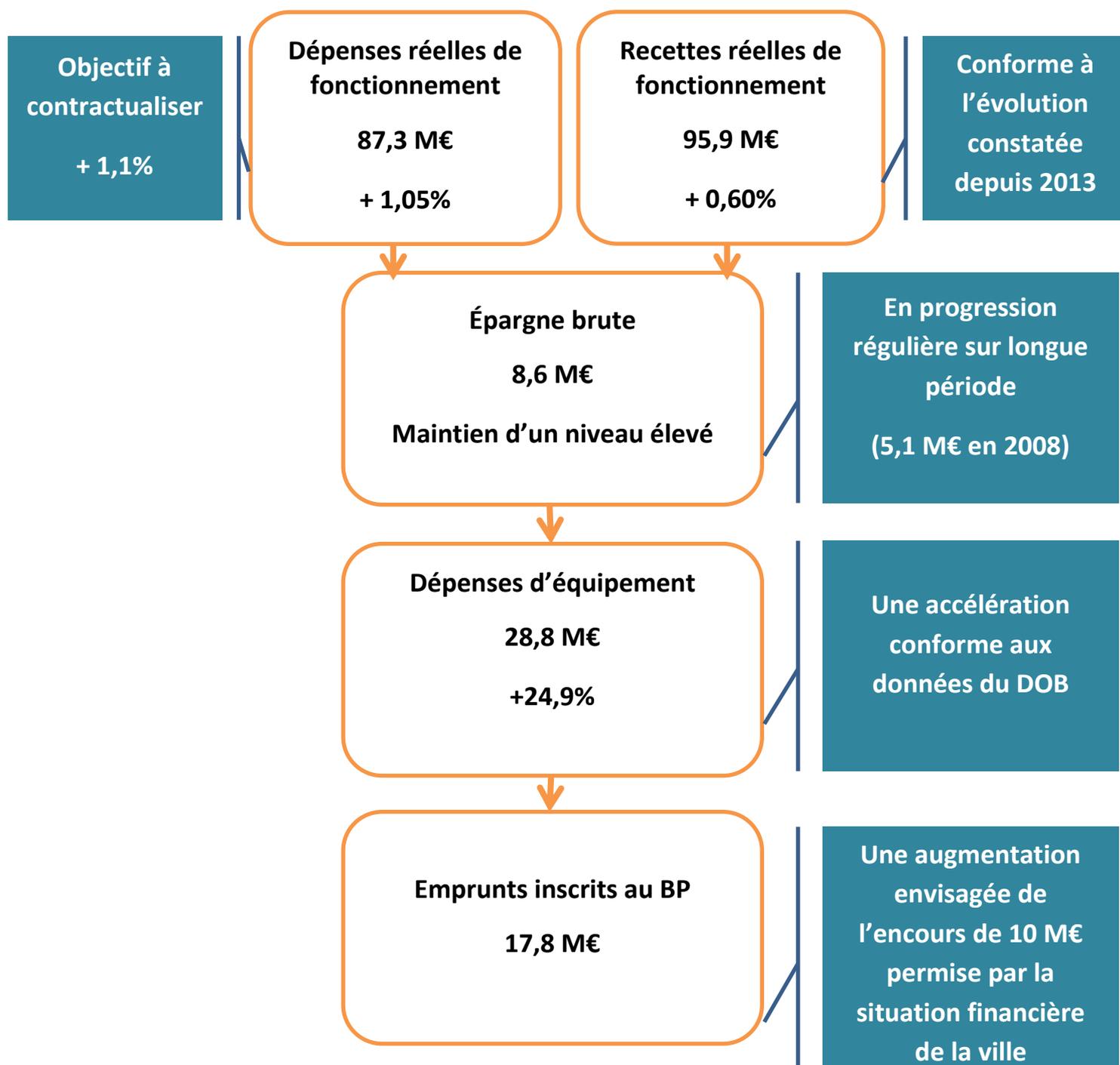
Ceci est rendu possible par la poursuite de l'effort opéré afin de limiter la progression de la masse salariale qui est stabilisée pour la deuxième année consécutive.

Le deuxième élément structurant de ce budget réside dans le choix assumé d'accélérer la politique d'investissement de la Ville et de porter à près de 30 millions d'euros le montant des dépenses d'équipement inscrites.

Pour cela, la Ville s'appuiera sur la qualité de ses principaux indicateurs financiers, soulignée par le récent rapport de la Chambre régionale des comptes, pour recourir de manière plus importante à l'emprunt.

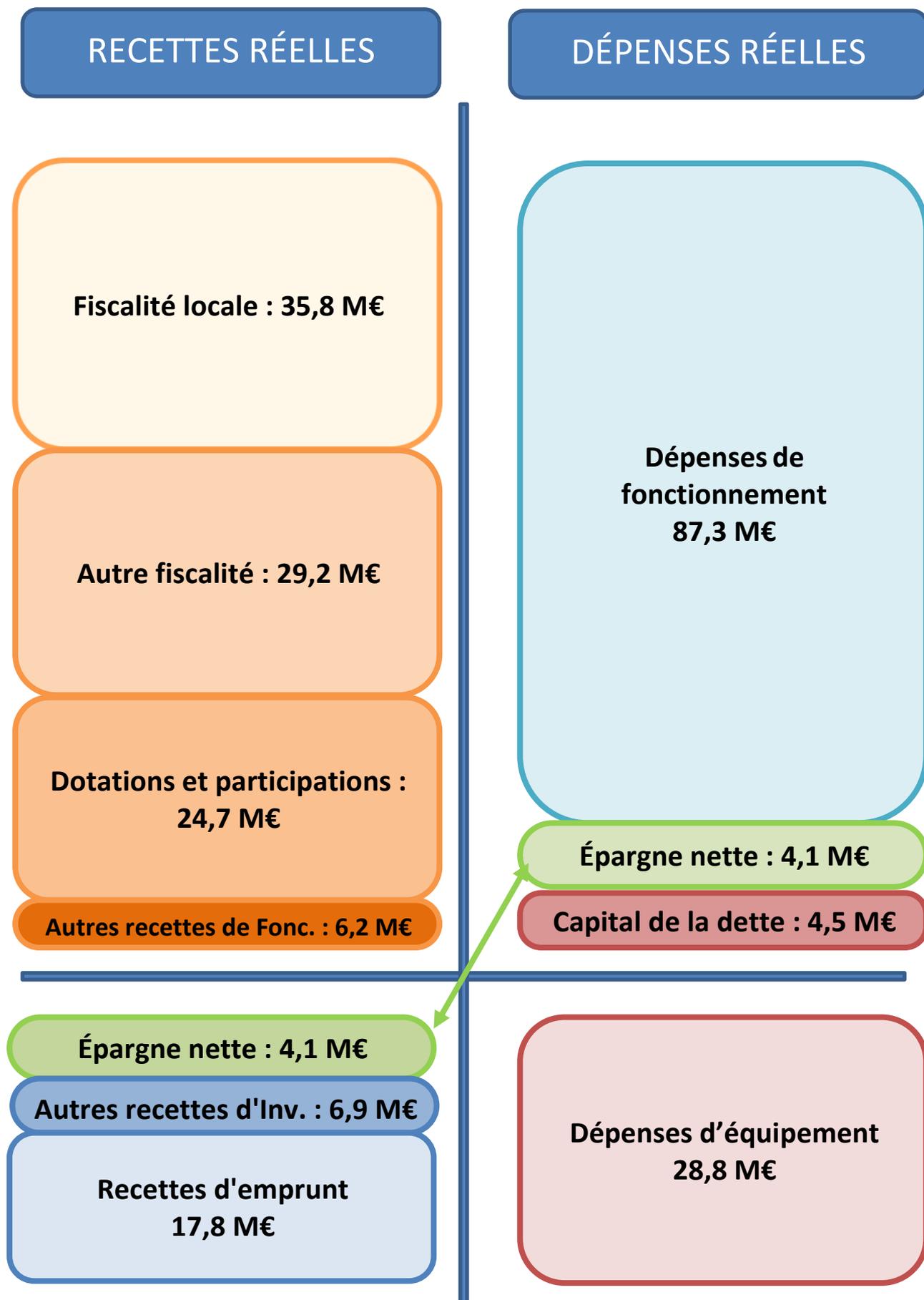
Comme détaillé lors du débat d'orientation budgétaire, il s'agit là de poursuivre et d'amplifier le programme pluriannuel engagé qui permettra à Villeneuve d'Ascq d'asseoir la place essentielle qu'elle a acquise au sein de la Métropole européenne de Lille.

## Ce qu'il faut retenir du projet de budget 2019



Le détail de ces différents éléments fait l'objet du présent document.

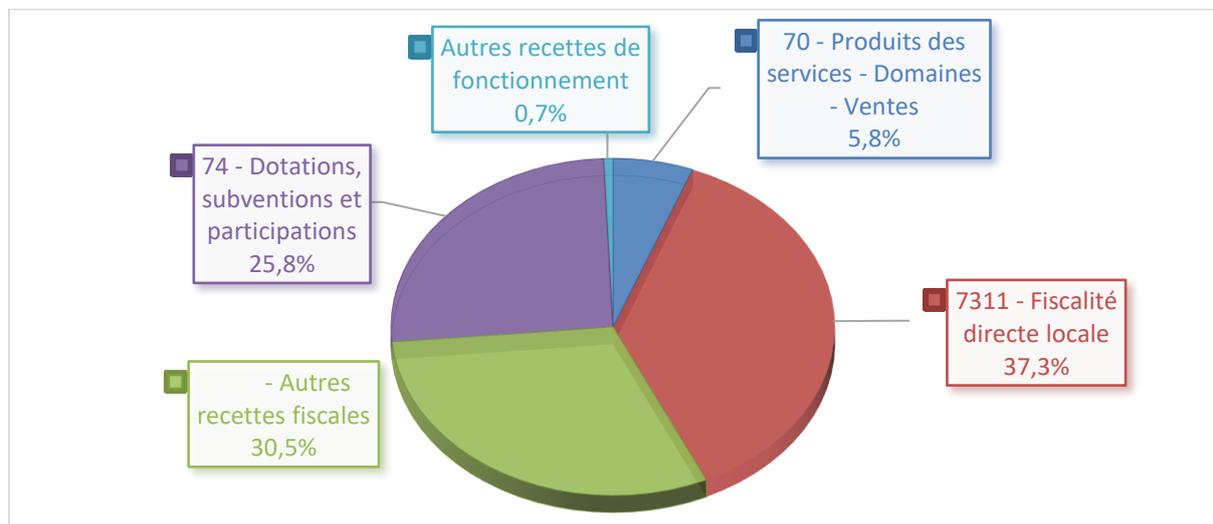
## Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles



## I. La section de fonctionnement

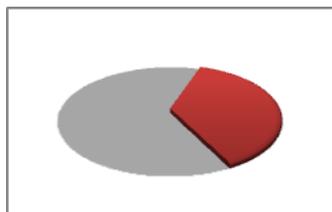
### A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2019

Dans le budget 2019 la répartition globale des recettes de fonctionnement, est la suivante :



Ces recettes se détaillent ainsi que précisé dans la suite du rapport.

### B. Les recettes de fonctionnement par chapitre



#### 1. Chapitre 73 – Fiscalité directe locale : 35,8 M€ (+ 1,5%)

Au titre de l'exercice 2019, dans l'attente de la notification des bases fiscales, les différents éléments pris en compte concernant les recettes de la fiscalité directe locale sont les suivants :

- la stabilité de l'ensemble des taux communaux inchangés depuis 13 ans<sup>1</sup>,
- la revalorisation légale des bases fiscales
  - Locaux d'habitation  
Depuis 2018, la mise à jour annuelle des valeurs locatives des locaux d'habitation est calculée en fonction de l'inflation<sup>2</sup> de l'année précédente. Compte tenu des données disponibles elle devrait s'établir à 2,2%.

<sup>1</sup> Le taux de TH est inchangé depuis 2004, celui de TFB depuis 2006.

<sup>2</sup> Comparaison entre les indices des prix à la consommation harmonisée de novembre n-1 (101,8) à novembre n (104,00) - Source Eurostat

○ Locaux professionnels

La réforme des valeurs locatives des locaux professionnels est entrée en application en 2017.

Contrairement à ce qu'elle prévoyait, leur actualisation 2018 n'a pas pu être faite en prenant en compte l'évolution tarifaire des baux. Elles ont en conséquence été revalorisées forfaitairement de 1,2%.

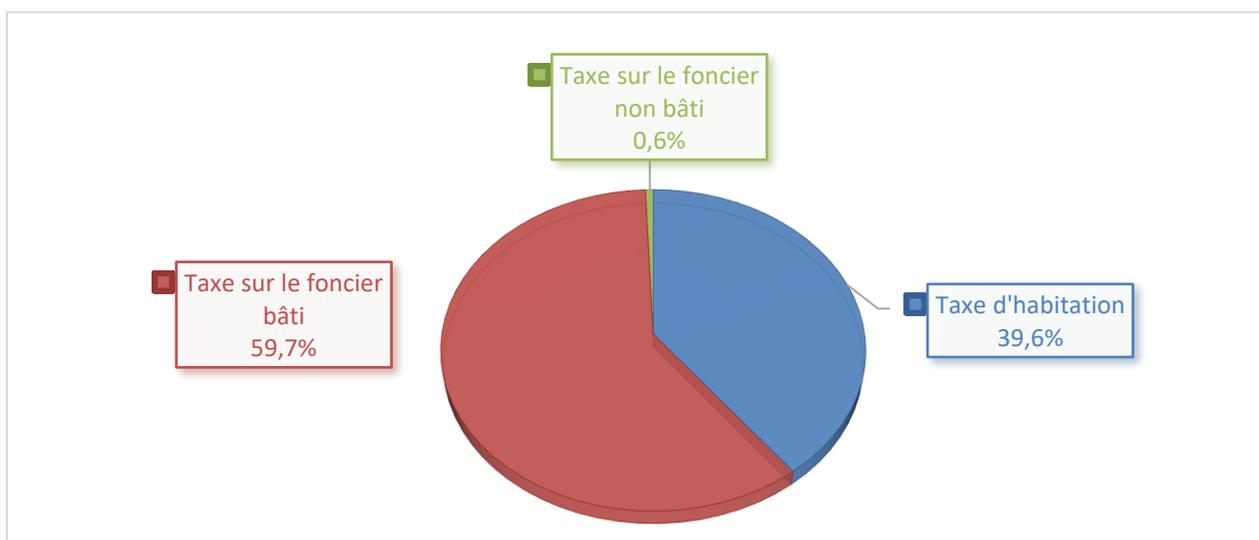
En 2019, première année d'application des nouvelles règles, les analyses réalisées par la Commission départementale des impôts directs conduisent à une augmentation moyenne des tarifs limitée à 0,2% entre 2017 et 2019.

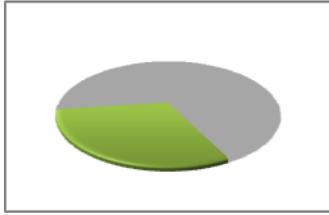
La correction apportée en 2019 se traduira en conséquence par une baisse moyenne de 1% des valeurs locatives concernées par rapport à 2018.

- le montant des bases définitives notifiées en décembre 2018, sans évolution notable avec l'estimation qui avait été faite pour établir le budget primitif.

	Bases estimées BP 2018	Bases définitives 2018	Bases estimées BP 2019	Taux	Produit inscrit au BP
<b>TH</b>	45,5 M€	45,4 M€	46,3 M€	30,56%	14,2 M€
<b>TFB</b>	74,5 M€	74,7 M€	75,3 M€	28,38%	21,4 M€
<b>TFNB</b>	0,2 M€	0,3 M€	0,3 M€	87,04%	0,2 M€
					<b>35,8 M€</b>

La ventilation de la fiscalité locale entre les 3 taxes concernées est représentée dans le graphique ci-dessous





## 2. Chapitre 73 – Autres recettes fiscales : 29,2 M€ (+ 0,1%)

- **Fiscalité reversée par la MEL :**

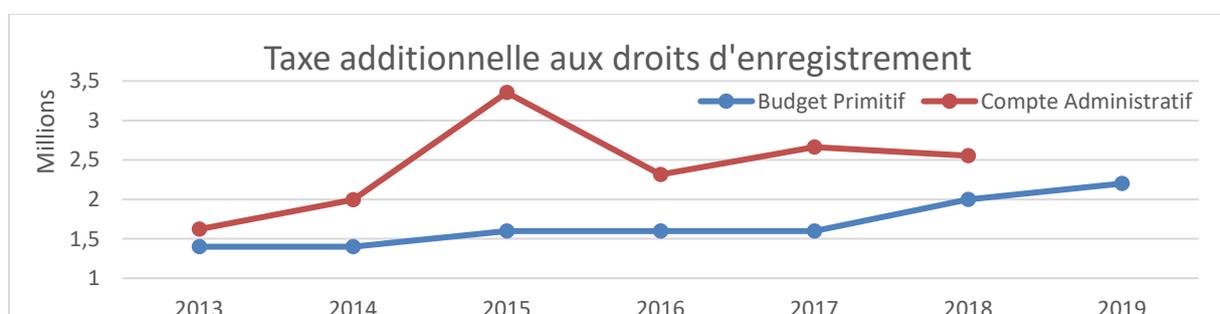
L'attribution de compensation communautaire (**ACC**) prend en compte les transferts de fiscalité opérés lors de la création de la taxe professionnelle unique ainsi que les différentes décisions liées aux transferts de compétences et à l'estimation des charges et produits ainsi transférés, réalisée par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

En l'absence de tout nouveau transfert de charge décidé, le montant de l'ACC reste rigoureusement identique à celui de 2018.

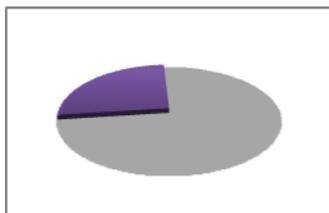
La dotation de solidarité communautaire (**DSC**) est reprise pour son montant délibéré par la MEL à son conseil de décembre soit 1 514 060 €.

Il en résulte un montant global de **24,5 M€**.

- La loi de finances a reconduit pour 2018 le montant de l'enveloppe globale à hauteur de 1 milliard d'euros pour le **fonds de péréquation intercommunale (FPIC)**. Il est donc inscrit, pour le même montant qu'en 2018, soit 730 000 €.
- Compte tenu du transfert de **la taxe de séjour** à la MEL effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et de la compensation intégrée dans l'ACC à hauteur de 164 000 €, le budget 2019 ne prévoit plus aucune recette communale à ce titre.
- Au regard des réalisations antérieures, la prévision concernant la **taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE)**, est revalorisée de 0,2 M€ (2,2 M€).



- Les prévisions des autres recettes à caractère fiscales dont notamment la **taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)** et **taxe sur la publicité** restent stables pour 2018.

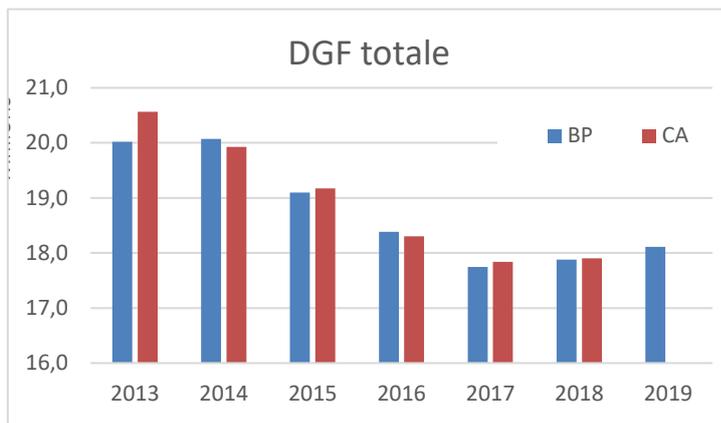


### 3. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 24,7 M€ (+0,4%)

#### Les composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF)<sup>3</sup>

Aucune modification dans le mode de calcul de la DGF n'a été décidée dans la loi de finances pour 2019.

L'enveloppe qui lui est consacrée reste stable, et le Comité des finances locales a confirmé les grandes orientations prises en loi de finances, avec une augmentation des dotations de péréquation financée sur la dotation forfaitaire des communes et la dotation de compensation des EPCI.



#### ✓ Dotation forfaitaire

Comme pour la majorité des communes, l'écrêtement annuel permettant de financer pour partie l'augmentation de la péréquation se traduira par une baisse de la dotation forfaitaire. Cet écrêtement s'est élevé à 136 000 € en 2018.

A l'inverse, l'augmentation de la population constatée par l'INSEE entre 2018 et 2017, (+386 habitants) aura un effet tendanciellement positif qui limitera cette baisse.

Compte tenu des éléments connus, la dotation forfaitaire est reprise dans le budget pour un montant **8 270 000 €** (- 1% par rapport au réalisé 2018).

#### ✓ Dotation de solidarité urbaine (DSU)

Du fait de la suppression en 2017 de la « DSU cible », qui réservait l'essentiel de l'augmentation de l'enveloppe aux 250 communes les plus défavorisées, la progression de la DSU est moins favorable qu'auparavant.

Par ailleurs, l'évolution de l'enveloppe est en repli progressif.

2016	2017	2018	2019
+180 M€	+180 M€	+110 M€	+ 90 M€

En l'absence de modification des critères de répartition, la DSU 2019 est estimée à **9 590 000 €** (+3,5 % par rapport au réalisé 2018)

#### ✓ Dotation nationale de péréquation (DNP)

Devenue progressivement très minoritaire dans le DGF de la ville, elle est inscrite à hauteur de **252 807 €**, montant minimum applicable si l'évolution du potentiel financier de la Ville reste plus favorable que la moyenne nationale.

<sup>3</sup> Estimations en attente des notifications prévues fin mars par la DGCL

## Les autres éléments principaux du chapitre des dotations et subventions

- **Compensations fiscales**

- Elles étaient destinées à l'origine à compenser les pertes de recettes issues de décisions prises par l'État. Pour la plupart elles ont progressivement été intégrées aux variables d'ajustement destinées à contenir l'enveloppe consacrée au financement des collectivités territoriales.

Après la suppression en 2018 de toute compensation au titre de taxe professionnelle, le montant des compensations attendues pour la taxe d'habitation et de foncier bâti tend à se stabiliser. Il correspond à la contrepartie de l'allègement de la fiscalité qui a affecté les recettes concernées depuis 2017.

En attente de notification, les évolutions attendues sont donc les suivantes :

En milliers d'euros	CA 2018	BP 2019		
Compensation TFPB	160	150	-6,5%	Compensation à hauteur de 40% pour les abattements en quartiers prioritaires
Compensation TH	1 068	1 134	+6,2%	Bases exo n-1 compensée au taux de 25,64%
Compensation Impôt Spectacles	821	821	-0,0%	Montant figé
	2 050	2 105	+2,7%	

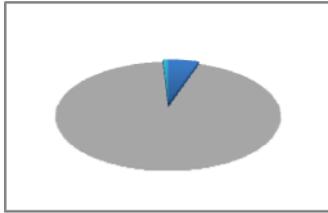
- **Les autres recettes**

- Elles sont principalement constituées des obtenus en accompagnement des politiques menées par la ville dans les domaines de la petite enfance de l'enfance et de la jeunesse (CAF), et de l'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap versé par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Ces recettes se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	
Accueil petite enfance	2 270,6
Accueil petite enfance dans les centres sociaux	116,5
ALSH	394,3
CAL	532,3
Actions Jeunes	95,0
ALSH sportifs	70,0
Accompagnement à la scolarité	22,9
Centre de vacances	100,0
	3 601,5

S'y ajoute les financements du FIPHFP pour l'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap pour un montant de 80 000 €.



#### 4. Les autres recettes de fonctionnement : 6,2 M€ (- 1,4%)

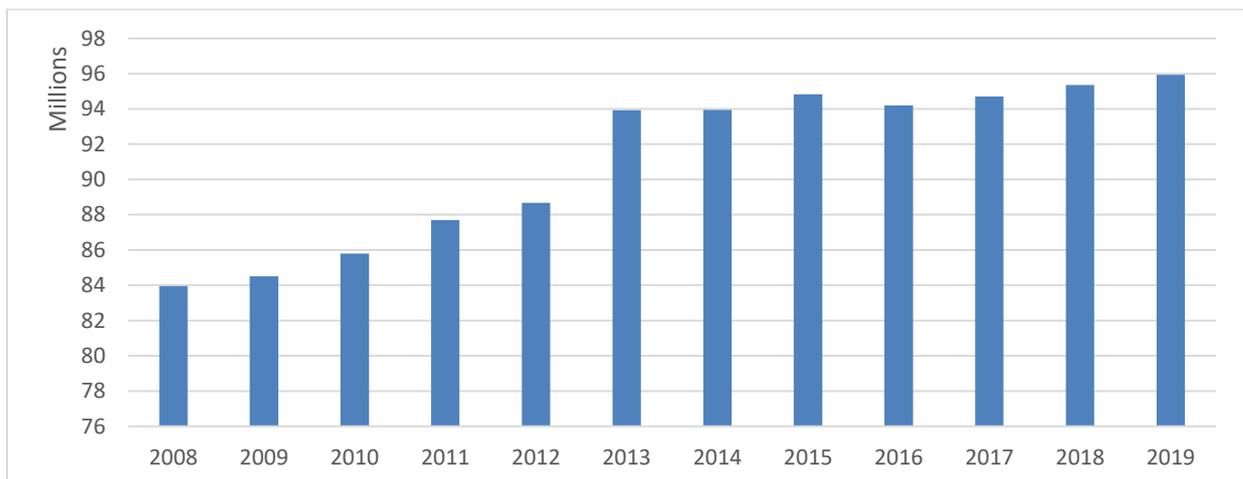
Leur montant total représente 6,51 % des recettes de fonctionnement inscrites au budget. En l'absence de recettes exceptionnelles spécifiques <sup>4</sup>, ces recettes sont en légère diminution.

En 2019 elles se décomposent comme suit :

En millions d'euros		BP 2018	BP 2019	
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	5,6	5,6	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,3	0,4	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,2	0,0	
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,2	0,2	
		<b>6,3</b>	<b>6,2</b>	<b>-1,32%</b>

#### 5. Total des recettes réelles de fonctionnement

**Au titre de 2019 les recettes réelles de fonctionnement inscrites au budget sont de 95 940 374 € en augmentation de 0,60% par rapport à 2018**



Leur rythme d'évolution est en moyenne de 0,4% par an depuis 2013.

Il était de 1,4% sur la période 2008/2012<sup>5</sup>.

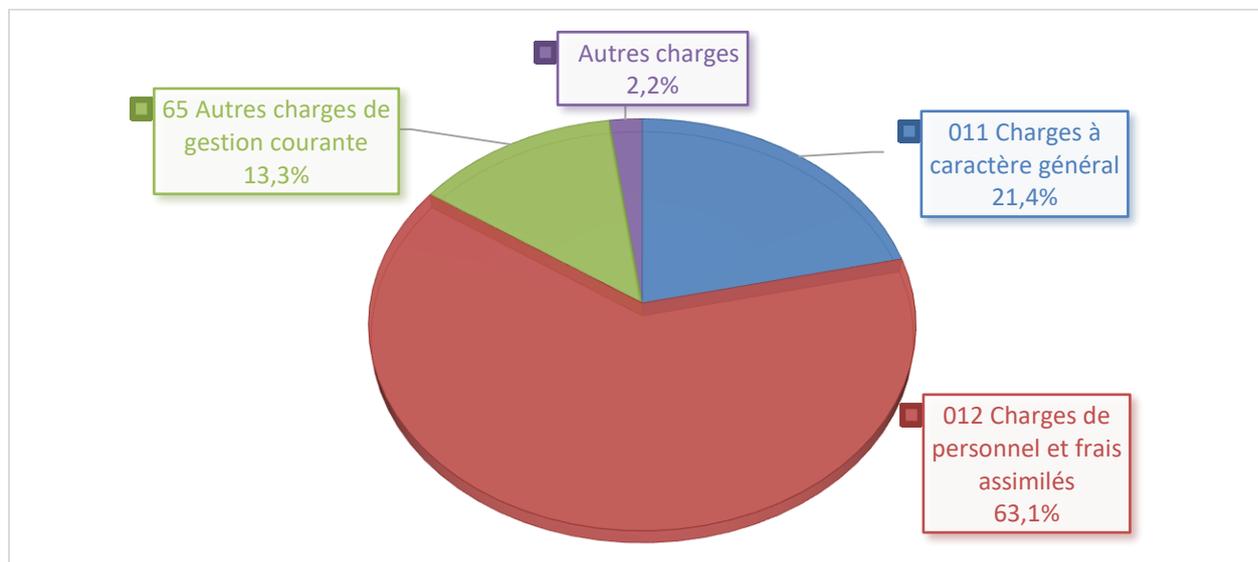
<sup>4</sup> 190 000 € étaient inscrits en 2018 pour la cessions des certificats d'économie d'énergie capitalisés depuis plusieurs années

<sup>5</sup> L'année 2013 présentait une évolution brute importante du fait

- L'application en année pleine de la convention de gestion avec le CCAS
- L'application du protocole signé avec LMCU pour le Grand Stade

### C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement au BP 2019

Dans le budget 2019 la répartition globale des dépenses de fonctionnement, est la suivante :



Ces dépenses se détaillent ainsi que précisé ci-après.

### D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Dans le contrat signé en juin 2018 avec l'État, la Ville s'est engagée à limiter la progression annuelle de ses dépenses de fonctionnement à 1,1% par an de 2018 à 2020.

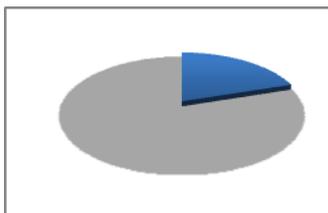
De manière générale l'évolution des dépenses de fonctionnement doit donc s'inscrire dans le cadre suivant :

2017	2018	2019	2020
100	101,10	102,21	103,34

**Le budget 2019 propose, sans remettre en cause les services rendus, une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement limitée à 1,05 %.**

**En tenant compte du budget voté en 2018 dans lequel cette hausse était de 0,96%, le schéma d'évolution des budgets contractualisés respecte les données imposées par la contractualisation.**

2017	2018	2019
100	100,96	102,02



## 1. Les dépenses à caractère général : 18,7 M€ (+ 4,8%)

En milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2019/2018
Fluides	4 039	3 729	3 336	3 340	3 473	4 024	15,9%
Entretien et réparations	4 031	4 028	4 009	4 239	4 370	4 607	5,4%
Autres dépenses d'actions et de fonctionnement des services	9 443	9 354	9 106	9 443	10 019	10 084	0,6%
<b>Charges à caractère général</b>	<b>17 512</b>	<b>17 111</b>	<b>16 451</b>	<b>17 022</b>	<b>17 862</b>	<b>18 715</b>	<b>4,8%</b>

Les efforts importants d'économies de gestion réalisés dans ce domaine depuis plusieurs années ont permis une réelle modération des dépenses à caractère général.

Les dépenses 2018 sont ainsi restées au même niveau que celles constatées au compte administratif 2013 alors même que l'inflation sur la période a été voisine de 3,7% et que 300 000 € consacrés au nouveau service municipal des aînés sont venus augmenter ce chapitre budgétaire.

Comme expliqué lors du débat d'orientation budgétaire, cette modération reste la règle pour le budget 2019 qui doit cependant prendre en compte une très forte augmentation de dépenses qui s'imposent à la Ville, tout particulièrement dans le domaine des énergies :

- Électricité : Augmentation moyenne de 15% des prix du marché UGAP
- Chauffage : Augmentation du prix de la « molécule gaz » : 43 %  
Augmentation du coût de transport et d'acheminement  
Augmentation de la taxe carbone

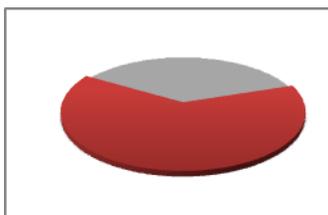
En conséquence, **la hausse des inscriptions se rapportant aux fluides (+ 551 000 €) explique les 2/3 de l'augmentation globale.**

En second lieu, le budget intègre différentes évolutions relatives aux marchés d'entretien des espaces publics :

- Éclairage public + 86 000 €
- Espaces verts + 50 000 € et location d'une nouvelle balayeuse (40 000 €)
- Propreté + 60 000 € (traitement des dépôts d'amiante)

Enfin, le marché des fourrières attribué en 2018 conduit à inscrire 100 000 € (+ 75 000 €) au titre des enlèvements de véhicules (250 mises en fourrière au tarif moyen de 400 € l'unité)

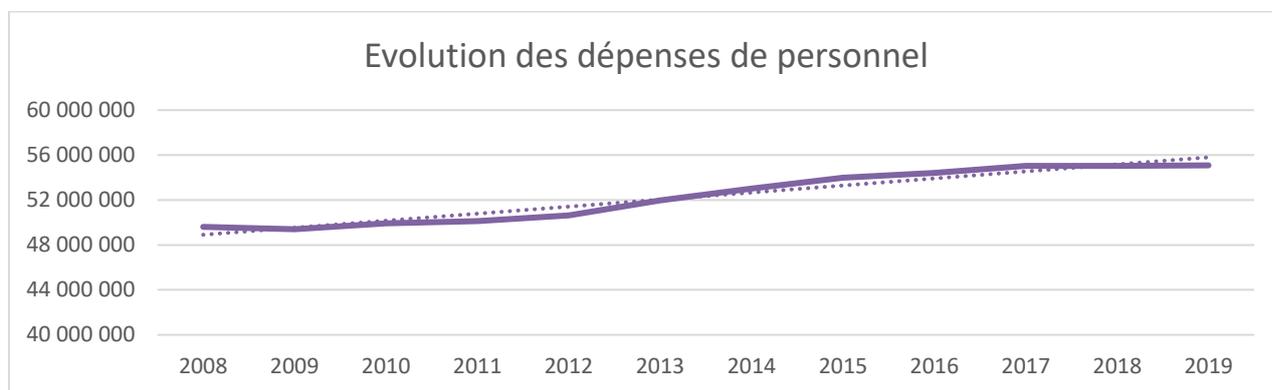
Les ajustements, à la hausse ou à la baisse, opérés sur les autres crédits de ce chapitre tendent globalement à s'équilibrer.



## 2. Les charges de personnel : 55,1 M€ (+0,1%)

Depuis 10 ans les inscriptions budgétaires au titre des dépenses de personnel ont progressé en moyenne chaque année de 1% par an, soit un ordre de grandeur moitié moindre que celui de l'ensemble des communes métropolitaines.

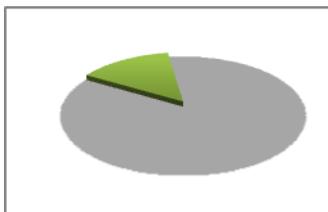
Les efforts engagés se sont poursuivis en 2017 et 2018 et permettent de proposer au budget 2019 de maintenir l'enveloppe à un niveau quasiment stable sur 3 ans.



### Les éléments constitutifs de l'évolution des charges de personnel

- **Absence de toute revalorisation du point d'indice**
- **Parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR)** 275 000 €
  - nouvelles dispositions applicables en 2019.
- **GVT** 255 000 €
  - limité à 0,65%
- **SMIC** 100 000 €
  - l'impact porte uniquement sur les vacataires
- **Élections européennes** 25 000 €
- **Poursuite de la diminution du nombre de contrats aidés** - 190 000 €
- **Primes** - 200 000 €
  - retrait des primes en cas de congés longue maladie ou longue durée notamment
- **Validation de services de non titulaires** - 200 000 €
  - fin d'un dispositif qui impactait le montant des cotisations retraite
- **Heures supplémentaires** - 20 000 €

À l'issue l'évolution se limite à 49 000 € par rapport à 2018 et à 60 000 € sur 2 ans



### 3. Les autres charges de gestion courante : 11,6 M€ (+0,7%)

#### Les inscriptions 2019 par nature de dépenses

En milliers d'euros	2018	2019	Évolution
Indemnités et frais des membres du conseil municipal	568	568	0,0%
Perte sur créances irrécouvrables	100	70	-30,0%
Contribution aux organismes de regroupement	45	45	0,0%
Subvention au CCAS	2 976	3 019	1,4%
Subvention de fonctionnement aux organismes publics	98	98	0,0%
Subvention de fonctionnement aux associations	7 029	7046	0,2%
Autres participations obligatoires	746	792	6,1%
	<b>11 562</b>	<b>1 637</b>	<b>0,6%</b>

#### a) *Les subventions de fonctionnement aux associations*

Le secteur associatif faisant partie intégrante de l'action municipale et participant de manière importante à la qualité des services rendus à la population, la Ville réaffirme en 2019 son choix de maintenir les principales enveloppes de subventions destinées à accompagner les politiques municipales, telles que reprises dans le tableau ci-dessous :

En Milliers d'euros	BP 2017	BP 2018	BP 2019
Culture	1 914,9	1 946,9	1 929,2
Sports	1 185,8	1 185,8	1 185,8
Centres sociaux	1 005,2	1 013,7	1 036,5
Enseignement	804,1	808,6	854,4
Développement éco.	691,7	692,4	690,8
Jeunesse	286,5	285,4	286,5
Petite enfance	288,6	288,0	286,3
Logement	172,4	174,4	176,8
Autres politiques publiques	244,6	247,7	259,3

La majeure partie de ces subventions fait l'objet de délibérations spécifiques d'attribution détaillées et présentées lors du conseil municipal du 26 mars 2019, simultanément au vote du budget primitif.

**b) La subvention au CCAS**

En milliers d'euros	BP 2018	BP 2019	Écart	
Dépenses du CCAS hors convention	3 433,7	3 622,8	189,1	5,5%
Recettes du CCAS hors subvention communale	622,7	722,3	99,6	16%
Excédent disponible	272,7	320,0	47,3	17,3%
<b>Subvention ville hors convention</b>	<b>2 538,3</b>	<b>2 580,5</b>	<b>42,2</b>	<b>1,7%</b>
Convention Ville CCAS (Dépense = Recette)	438,0	438,0	0,0	0,0%
<b>Subvention Ville</b>	<b>2 976,3</b>	<b>3 018,5</b>	<b>42,2</b>	<b>1,4%</b>

En 2019, le budget du CCAS augmente d'environ 95 000 € du fait de l'inscription équilibrée en recettes et dépenses de l'action « Dispositif d'Hébergement Alternatif Collectif » et de la refacturation des achats groupés effectués par la Ville.

Sans tenir compte de ces inscriptions le budget augmente de 73 600 €, soit + 1,74 %.

Cette augmentation est partiellement financée par une augmentation de l'excédent disponible.

Toutes opérations confondues, le besoin de financement supplémentaire pour équilibrer le budget du CCAS est de 42 200 €.

À l'issue, la subvention au CCAS s'élèvera au BP 2019 à **3 018 529 €**.

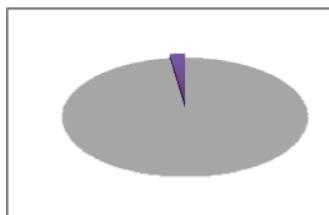
**c) Autres charges du chapitre 65**

Parmi celles-ci, seule la prévision inscrite au titre des **créances irrécouvrables** qui seront proposées en délibération au cours de l'année connaissent une variation notable. (-30 000 €)

Une provision de 39 600 € a été constituée au BS 2018 pour répondre à un risque identifié.

En l'absence d'autres besoins spécifiques signalés par la Trésorerie municipale la somme inscrite est destinée à couvrir les demandes qui se feront jour au premier semestre 2019.

Par ailleurs, après la dissolution du syndicat de gestion de l'Espace Naturel Métropolitain (ENM) et du syndicat mixte des gens du voyage, le seul **organisme de regroupement** dont le financement reste prévu au budget est le syndicat de gestion de la fourrière animale.



**4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1 ,9 M€ (-3,8%)**

**a) Les frais financiers**

<i>BP 2014</i>	<i>BP 2015</i>	<i>BP 2016</i>	<i>BP 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>BP 2019</i>
<b>1 375 000 €</b>	<b>1 256 500 €</b>	<b>1 112 000 €</b>	<b>1 048 000 €</b>	<b>958 000 €</b>	<b>888 000 €</b>

La baisse des taux constatée depuis plusieurs années a une double conséquence :

- la diminution de la charge sur les emprunts à taux variable,
- la substitution aux emprunts amortis, d'emprunts récents moins coûteux.

Conjugué à la faible évolution de l'encours, ceci permet de poursuivre la diminution des crédits nécessaires à la charge de la dette

**b) Les reversements de recettes**

Par nature, l'ensemble des dépenses inscrites sur ce chapitre trouvent leur équivalent dans la section des recettes de fonctionnement.

En 2019 elles prennent en compte :

- l'application du protocole signé avec la MEL à propos du stade Pierre Mauroy pour un montant de 740 000 € au titre de 2019,
- le reversement aux centres sociaux des sommes que la ville encaissera au titre du contrat enfance jeunesse, pour les actions qu'ils mènent dans le domaine de la petite enfance (116 467 €)

**c) Les charges exceptionnelles**

<i>BP 2014</i>	<i>BP 2015</i>	<i>BP 2016</i>	<i>BP 2017</i>	<i>BP 2018</i>	<i>BP 2018</i>
<b>145 062 €</b>	<b>147 956 €</b>	<b>174 519 €</b>	<b>150 310 €</b>	<b>141 451 €</b>	<b>134 028 €</b>

Le budget consacré à ces dépenses reste extrêmement réduit (0,15%).

Il a été estimé en fonction des réalisations 2018 pour s'ajuster au mieux aux dépenses attendues

## E. Les dépenses de fonctionnement par domaine d'activité

Le tableau ci-dessous détaille par thématique les différentes catégories de dépenses de fonctionnement inscrites au budget.

Les dépenses transversales ventilées regroupent les dépenses relatives aux énergies, à l'informatique, à l'affranchissement, à la documentation et au service achat

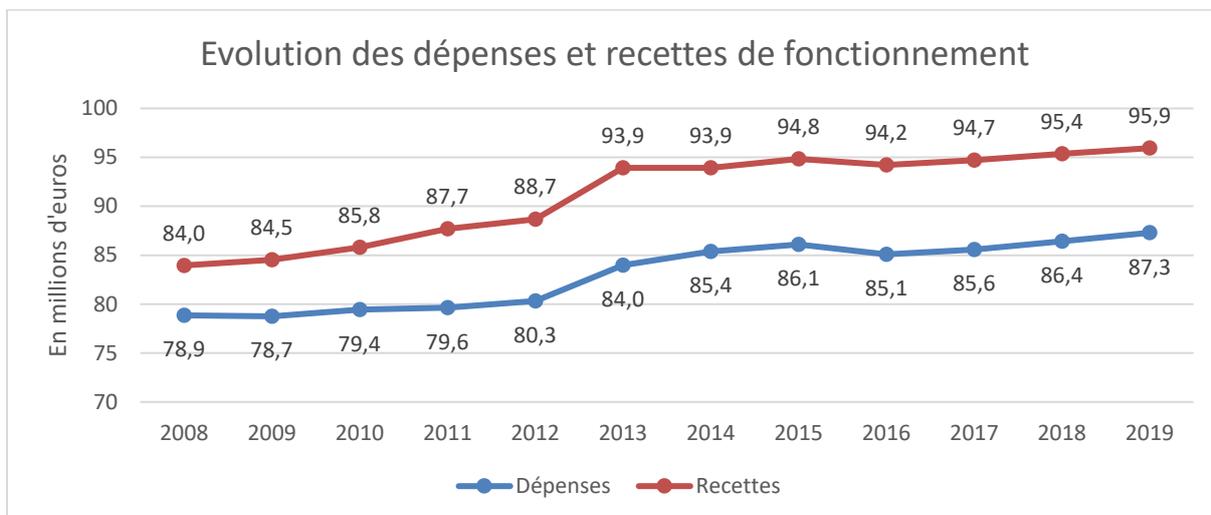
En milliers d'euros	Dépenses des services	Subventions et autres dépenses du chapitre 65	RH	Dépenses transversales	Total
Enseignement	2 018	854	10 308	1 113	14 294
Administration Générale	3 032	1 358	7 782	841	13 013
Enfance Jeunesse	1 316	294	8 084	191	9 884
Entretien des espaces	4 941	0	3 416	128	8 484
Culture et animation	909	1 965	4 118	414	7 406
Sports, Loisirs	280	1 186	4 140	1 167	6 773
Petite enfance	274	286	5 859	168	6 587
Entretien et gestion du patrimoine	1 671	0	3 282	233	5 187
Citoyenneté	331	1 200	2 610	180	4 321
Social et aînés	303	3 217	300	114	3 935
Prévention - Sécurité	168	0	2 320	64	2 552
Instances municipales	180	568	997	54	1 799
Dév et aménagement urbain	278	13	1 178	36	1 505
Dév Eco et universités	7	691	215	48	961
Dév Durable	102	5	474	36	617

## F. Synthèse de la section de fonctionnement

Les dépenses et recettes réelles de fonctionnement se rapportant à l'année 2019 se synthétisent comme suit

<b>DEPENSES</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>	<b>Évolution</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 861 559	18 715 061	4,78%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	55 036 000	55 085 000	0,09%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	852 661	856 467	0,45%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 562 171	11 637 051	0,65%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>85 312 391</b>	<b>86 293 579</b>	<b>1,15%</b>
66 CHARGES FINANCIERES	958 000	888 000	-7,31%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	141 451	134 028	-5,25%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>86 411 842</b>	<b>87 315 607</b>	<b>1,05%</b>

<b>RECETTES</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>	<b>Évolution</b>
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	224 000	207 000	-7,59%
70 PRODUITS DES SERVICES - DOMAINE - VENTES	5 612 325	5 599 756	-0,22%
73 IMPOTS ET TAXES	64 416 927	64 978 961	0,87%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 616 315	24 714 182	0,40%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	281 750	418 275	48,46%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>95 151 317</b>	<b>95 918 174</b>	<b>0,81%</b>
76 PRODUITS FINANCIERS	1 400	1 200	-14,29%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	211 000	21 000	-90,05%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>95 363 717</b>	<b>95 940 374</b>	<b>0,60%</b>



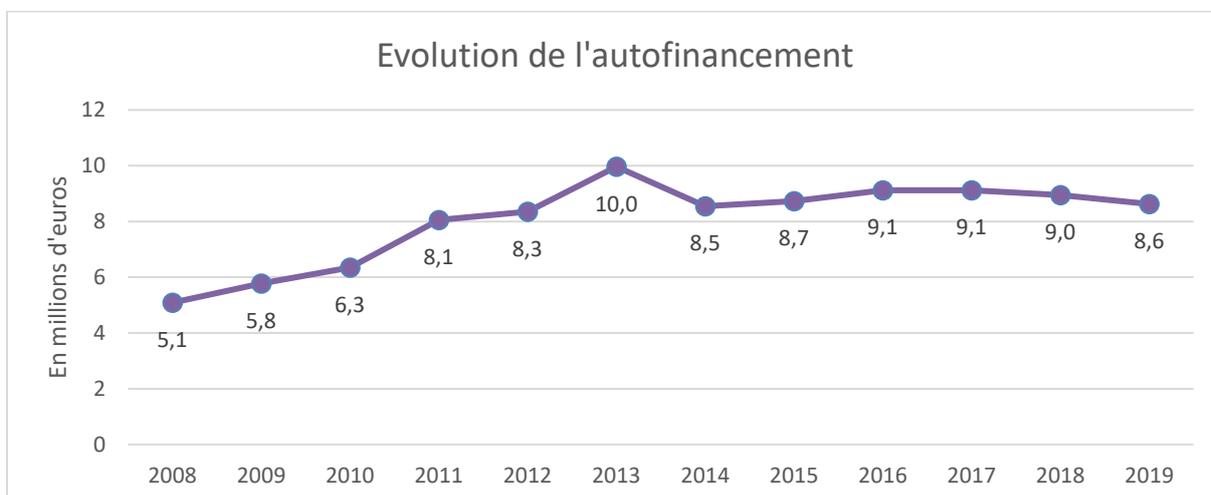
## G. L'autofinancement brut

Différence entre le montant des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement, il est la résultante directe des données qui précèdent.

Le faible écart entre la prévision d'évolution des dépenses et de recettes (0,4%) permet de sauvegarder le niveau d'autofinancement brut au budget primitif.

Ainsi le principal indicateur d'une bonne situation financière de la ville reste à un niveau élevé et permet à la ville de disposer d'une marge de manœuvre pour la réalisation de son plan d'investissement.

	<b>BP 2018</b>	<b>BP 2019</b>	<b>Evolution</b>
<b>Autofinancement brut</b>	<b>8 951 875</b>	<b>8 624 767</b>	<b>-3,65%</b>



## II. La section d'investissement

### A. Les recettes propres

#### 1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et Taxe d'aménagement :

Le montant de dépenses d'équipement réalisées en 2018 permet d'inscrire un montant de FCTVA estimé à **2 000 000 €**.

La taxe d'aménagement à percevoir en 2019 (versement MEL) est inscrite à hauteur de **200 000 €**

#### 2. Cessions

Pour 2019 les cessions immobilières inscrites au budget s'élèvent à **650 000 €**.

- **Rue des Vergers : 600 000 € (MEL)**
- **Emprise du centre nouveau social du Centre-Ville : 50 000 € (Vinci immobilier)**

#### 3. Subventions

Les subventions notifiées et non encaissées en 2018 sont inscrites ou réinscrites au budget pour un montant total de **4 089 900 €**

École Boris Vian	Réserve parlementaire 2017	34 400 €
Salle Marianne	Réserve parlementaire 2017	27 000 €
Salle Mendès France (solde)	MEL	324 700 €
Stade Théry (solde)	MEL	350 000 €
Stade Théry	État – DSIL 2017	320 000 €
Stade Théry (solde)	Région	112 900 €
Rénovation tennis de la Raquette (solde)	Département	68 000 €
Vidéoprotection	État - FIPDR	153 400 €
AMO Rose des Vents	État- DRAC	20 000 €
AMO Rose des Vents	Région	20 000 €
Salle concorde	État – DSIL 2018	137 500 €
Salle Debruyne	État – DSIL 2018	45 000 €
Salle Bourgain	État – DSIL 2018	25 000 €
Salle de la Tamise	État – DSIL 2018	20 500 €
GS Nord	MEL - PUP	406 000 €
Palacium	MEL	1 000 000 €
Palacium	Région	1 000 000 €
Matériel de désherbage	Agence de l'eau	10 000 €
Plateau sportif de la Tamise	CNDS - Accessibilité	15 500 €

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

PUP : Projet urbain partenarial

FIPDR : Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

CNDS : Centre national pour le développement du sport

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

## B. Les remboursements d'emprunts

Ils seront en 2019 de 4 535 000 € dont :

- 4 268 000 € au titre de la dette ancienne,
- 267 000 € au titre des emprunts encaissés en 2018,

## C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses

Comme chaque année le budget prévoit différentes opérations équilibrées, sans impact sur son équilibre

- Mouvements de trésorerie autorisés par le contrat long terme renouvelable (CLTR)
  - 4 278 389 €
- Avance de trésorerie à la mission locale : 250 000 €
- Autres opérations : 10 000 €

## D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement

	Autofinancement brut	8 624 767 €
+	Recettes propres	6 950 900 €
-	Remboursements d'emprunts	4 535 000 €
=		<b>11 040 667 €</b>

## E. Les dépenses d'équipement

### Prenant en compte

- les besoins d'investissement de la ville pour assurer son développement et sa place dans la métropole lilloise,
- la capacité de financement dégagée par le budget 2018
- les marges de manœuvre en termes de recours à l'emprunt

le budget 2019 prévoit comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, de poursuivre l'effort d'investissement exceptionnel engagé par la commune en 2017 et 2018.

Après les derniers arbitrages, les dépenses d'équipement proposées s'élèvent ainsi à un montant de 28,8 M€

	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019
Dépenses d'équipement	16,3 M€	16,8 M€	24,3 M€	23,1 M€	28,8 M€

L'ensemble de ces dépenses est détaillé en annexe du présent document.

Elles s'articulent selon le cadre suivant :

(en milliers d'euros)	2017	2018	2019
<b>Délibérations programme</b>	11 792	9 349	17 525
<b>Autres opérations d'investissement</b>	5 075	3 277	2 918
<b>Besoins patrimoniaux</b>	4 902	4 983	4 520
<b>Travaux d'aménagement</b>	587	524	300
<b>Total travaux</b>	<b>22 356</b>	<b>18 133</b>	<b>25 263</b>
<b>Enveloppes</b>	1 896	4 954	3 580
<b>Total global</b>	<b>24 252</b>	<b>23 087</b>	<b>28 843</b>

Afin de permettre un meilleur suivi de certaines opérations pluriannuelles, la section d'investissement est proposée au vote par opération pour un montant de 16 549 000 €.

Les projets d'investissement faisant l'objet d'un vote par opération sont les suivants :

Opérations	Budget 2019
201502 - RÉNOVATION GROUPE SCOLAIRE TOULOUSE LAUTREC	1 288 000
201601 - PROJET CENTRE VILLE	1 528 000
201602 - GROUPE SCOLAIRE PONT DE BOIS	2 820 000
201603 - NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE NORD	670 000
201604 - STADE THÉRY - CONSTRUCTION DE VESTIAIRES	60 000
201605 - STADE BEAUCAMP - EXTENSION DES VESTIAIRES	2 085 000
201606 - ESPACES PUBLICS PONT DE BOIS	1 000 000
201610 - VIDÉO PROTECTION	1 030 000
201611 - RÉNOVATION DE L'ÉGLISE ST PIERRE D'ASCQ	30 000
201701 - ASTROPOLE DU HÉRON	1 000 000
201703 - PALACIUM (EXTENSION)	2 723 000
201801 - PLAN INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES	480 000
201802 - OPÉRATION IMMOBILIÈRE MERCURY / VEEP	675 000
201901 - ROSE DES VENTS	600 000
201902 - RÉHABILITATION GS BOSSUET	60 000
201903 - FERME SAINT SAUVEUR	500 000

Par ailleurs il convient de préciser

- que la troisième tranche des dépenses liées à l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) s'élève dans le budget 2019 à 1 280 000 €, conformément à la délibération conformément à la délibération VA\_DEL2016\_11 du 26 janvier 2016
- que les crédits de rénovation de l'éclairage public se montent à 600 000 €.

## F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement

À l'issue le financement par emprunt nécessaire à l'équilibre du budget est donc de

Dépenses d'équipement inscrites :	28 842 788 €
- Financements disponibles :	<u>11 040 667 €</u>
=	<b>17 802 121 €</b>

Ceci conduit au BP à la prévision de financement de l'investissement suivante :

<b>Financement de l'équipement</b>				
	2016	2017	2018	2019
Autofinancement net	25,4%	16,0%	20,4%	14,2%
Recettes propres	18,5%	23,0%	23,4%	24,1%
Emprunts	56,1%	61,0%	56,2%	61,7%

## G. Conséquences du programme d'investissement pour la dette communale

Compte tenu des remboursements en capital opérés en 2019 (4,5 M€) et de l'excédent qui pourra, au budget supplémentaire, être affecté à la réduction des emprunts inscrits (3,3 M€), l'augmentation de l'encours de dette généré par ce programme d'équipement est voisine de 10 M€.

En simulant ces emprunts à taux fixe, sur 15 ans, aux taux anticipés des marchés et avec une marge bancaire de 0,6% l'impact sur l'autofinancement net serait de l'ordre de 780 000 €.

Il s'agit d'une évolution que la situation villeneuvoise au regard de l'emprunt présentée lors du DOB permet d'assumer, et qui ne remet pas en cause le différentiel positif dont la ville dispose en comparaison des villes de la même strate démographique.

Ainsi

- l'encours de dette par habitant atteindrait 820 €, contre + de 1 400 € pour la strate,
- l'annuité resterait voisine de 97 € par habitant, contre 150 € environ pour la strate.

## ANNEXE

### DÉTAIL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2019

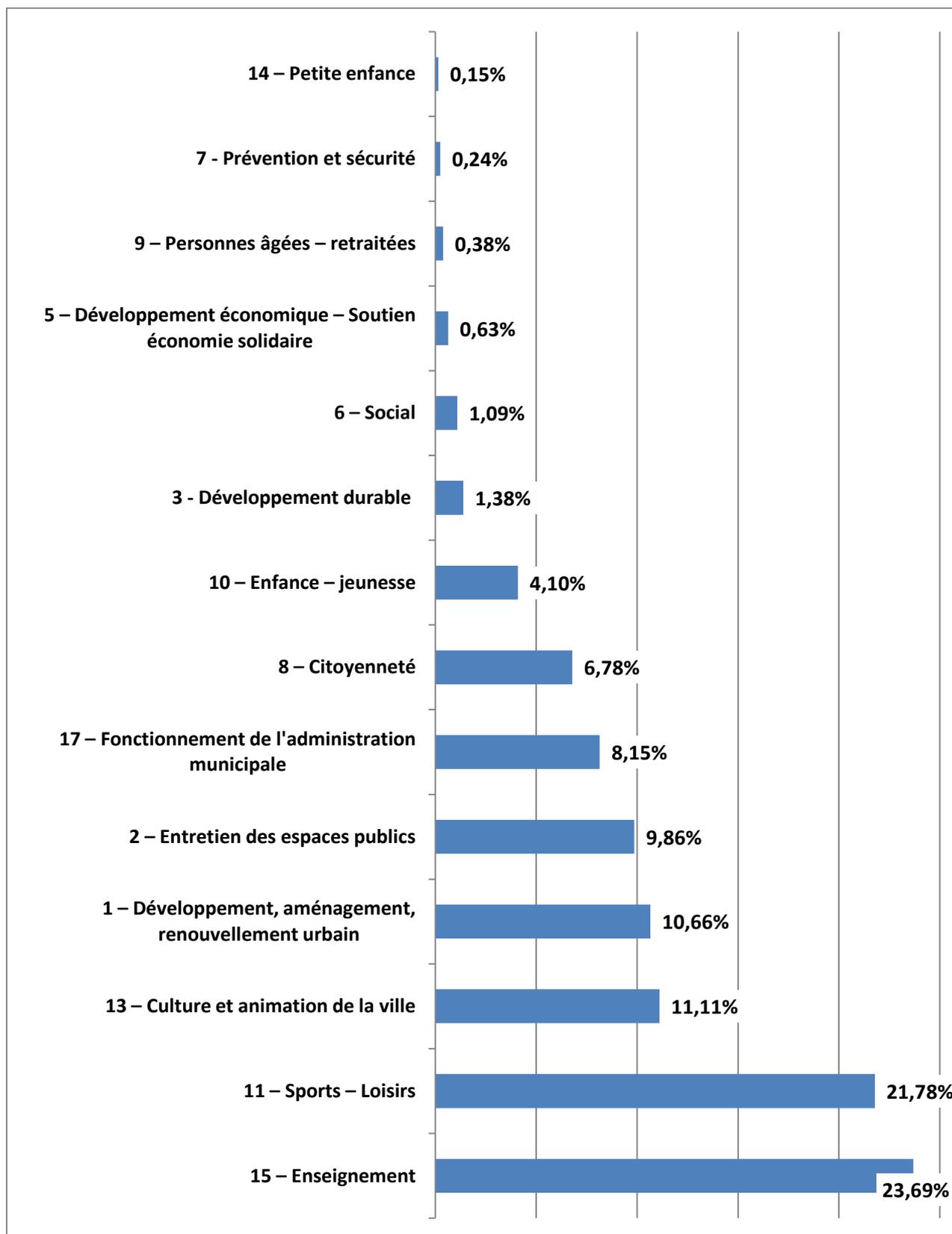
#### 1 – RÉCAPITULATIF

<b>EQUIPEMENT</b>	<b>BP 2019</b>
<b>Travaux</b>	<b>25 263 120</b>
<b>Subventions d'équipement</b>	<b>87 559</b>
<b>Acquisition terrains et bâtiments</b>	<b>671 500</b>
<b>Insertions</b>	<b>42 000</b>
Informatique	936 284
Plan informatique écoles	230 000
Téléphonie	12 000
Véhicules	272 000
Gros investissements VEEP (Outillage Transport)	148 300
Mobilier de bureau	46 168
Mobilier scolaire	195 000
Matériels, mobilier et outillage	938 857
<b>Sous total matériels</b>	<b>2 778 609</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28 842 788</b>

#### 2 – RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX PAR DOMAINE

<b>Domaines</b>	<b>Travaux retenus</b>	<b>pourcentage (%)</b>
15 – Enseignement	5 984 430	23,69%
11 – Sports – Loisirs	5 501 928	21,78%
13 – Culture et animation de la ville	2 806 742	11,11%
1 – Développement, aménagement, renouvellement urbain	2 693 000	10,66%
2 – Entretien des espaces publics	2 489 940	9,86%
17 – Fonctionnement de l'administration municipale	2 058 280	8,15%
8 – Citoyenneté	1 713 648	6,78%
10 – Enfance – jeunesse	1 034 900	4,10%
3 - Développement durable	349 452	1,38%
6 – Social	275 410	1,09%
5 – Développement économique – Soutien économie solidaire	160 220	0,63%
9 – Personnes âgées – retraitées	96 660	0,38%
7 - Prévention et sécurité	61 120	0,24%
14 – Petite enfance	37 390	0,15%
<b>TOTAL</b>	<b>25 263 120</b>	<b>100,00%</b>

### 3 – RÉPARTITION DES TRAVAUX PAR DOMAINE



#### 4 – DÉTAIL DES TRAVAUX PAR DOMAINE

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>1 – Développement, aménagement, renouvellement urbain</b>			
Presbytère d'Annappes	Travaux de : chauffage, rénovation de la couverture, consolidation menuiseries	40 000	
Immeuble 4 rue des Bouleaux	Rénovation couverture et étanchéités	110 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	15 000	
Ville Nouvelle Renouvelée Pont de Bois	2019 : aménagement allée des bacheliers	857 900	1 400 000
	voie de liaison entre l'allée du Bac et l'allée des Bacheliers (contribution à la MEL)	125 000	
	déplacement du portail et clôture Lycée Queneau	17 100	
Centre-Ville / Grand Angle	- Chaussée de l'Hôtel de Ville (entre la place Allende et la médiathèque)	300 000	4 500 000
	- Rue des Vétérans	1 100 000	
	- rénovation éclairage public	28 000	
	- Maitrise d'œuvre urbaine	100 000	
	<b>Sous total domaine 1</b>	<b>2 693 000</b>	<b>5 900 000</b>
<b>2- Entretien des espaces publics</b>			
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
Vestiaires des Marchenelles	Alarme Anti Intrusion et Rénovation du Chauffage	18 000	
Rénovation des aires de jeux	Rénovations de sols souples et jeux	180 000	
	Rénovation de l'aire de jeux Vantorre	220 000	
	Requalification du parc rues des Tilleuls, Decugis, Merisiers, Fougères (y compris ADAP)	124 700	
Rénovation des cheminements / voiries	Provision rénovation voirie / cheminement piétonniers	100 000	
Provision ADAP	Divers sites	43 240	
Provision pour travaux d'accompagnement	éclairage public	140 000	
	espaces verts et mobilier urbain	390 000	
Provision études préalables	diagnostic réseaux, passage caméras et géomètre	40 000	
Rue Jean Jaurès	Étude effacement réseaux aériens (Entre Constant et avenue de Flandre)	10 000	
Rue La Fontaine, rue Alfred de Vigny et rue du Recueil	Etude et travaux effacement réseaux (fond de concours MEL)	310 000	
Éclairage public	Marche de reconstruction	600 000	3 000 000
	Provision pour installation de fourreaux pour fibre optique en accompagnement de travaux de génie civil	20 000	
	Remplacement motifs d'illumination	15 000	
	Ajout d'un éclairage rue Breughel ( parking face au Palacium)	10 000	
Mobilier urbain	Remplacement barrières, portiques, jardinières et murets	35 000	100 000
	Fourniture et pose poubelles / cendriers / sanisettes chiens	20 000	
	Radars pédagogiques	15 000	
	Rénovation des plaques de rues	150 000	
Clôtures/portails	Remplacement bornes chaussée de l'Hôtel de Ville	10 000	
	Grosses réparations clôtures espaces publics	30 000	
	Fermeture accès centre commercial de la cousinerie (au droit de la salle de sport)	4 000	
	<b>Sous total domaine 2</b>	<b>2 489 940</b>	<b>3 100 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>3- Développement durable</b>			
Ferme du Héron	Rénovation Eclairages:Rénovation des éclairages de la grande salle	40 000	
	Création d'un local CF pour stockage	20 000	
	ADAP Ferme du Héron, Pavillon de Chasse.	25 410	
Vill' à vélo	Installation de supports vélos	20 000	
Van Gogh / Vétérans	Création de jardins familiaux en lieu et place du plateau sportif	100 000	
Travaux de renouvellement de plantations	tous quartiers	70 000	
	<b>Sous total domaine 3</b>	<b>275 410</b>	<b>0</b>
<b>5- Développement économique – soutien économie solidaire</b>			
Restaurant au Pot'J	Rénovation des menuiseries façade arrière et du plafond de la salle de restauration	25 000	
Cafétaria de la Piscine du Triolo "L Coup de Food"	Rénovation de l'installation électrique (réseau + tableau)	20 000	
Commerces Equitables (Centre Commercial du Triolo)	Rénovation du Chauffage:Remplacement chaudière, modification hydraulique + télégestion	20 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
ADAP 2018	Commerces equitables	5 040	
Signalétique commerciale		21 620	
	<b>Sous total domaine 5</b>	<b>96 660</b>	
<b>6 – Social</b>			
54 rue de Lille 1 F5 GS Louise de Bettignies	Rénovation de l'ensemble des menuiseries extérieures et des portes intérieures	50 000	
ADAP DOMAINE 6	Maison de Quartier Pasteur "les enfants de Cosette"	1 120	
Provision grosses réparations	Tous bâtiments	10 000	
	<b>Sous total domaine 6</b>	<b>61 120</b>	
<b>7 – Prévention et sécurité</b>			
ADAP DOMAINE 7	Centre de Secours de Flers Bourg	4 900	
Vidéoprotection	Travaux pour le déploiement des caméras de la 2ème phase et provision pour étude de sites complémentaires	1 030 000	
	<b>Sous total domaine 7</b>	<b>1 034 900</b>	

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>8- Citoyenneté</b>			
Maison de quartier Pasteur - Logement Concierge	Rénovation de la couverture	50 000	
Maison de Quartier Delesalle	Rénovation du Chauffage	15 000	
Maison de Quartier Denis Blanchatte (ex M Q Claeys)	Rénovation du Chauffage	15 000	
Nouveau Centre Social du Centre Ville	Travaux 2019	1 350 000	700 000
Amicale Laique Pasteur	Création d'un local CF pour stockage	15 000	
Centre Commercial Contrescarpe	Rénovation des Menuiseries:F et P d'une porte métallique	3 000	
Centre Social Flers Sart (ex CAL Louis Pasteur)	Création d'un local CF pour stockage	7 000	
Ancien bâtiment "muscles et lignes"	Démolition du bâtiment + Requalification du terrain	50 000	
Prog alames ati-intrusion	Maison des Genêts et mairies de quartiers	15 000	
Mairie de Quartier du Breucq	Rénovation éclairages et chauffage	75 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
ADAP DOMAINE 8	Cellule 85 CFDT.Mairie de Quartier Flers Bourg.Maison de Quartier Claeys.Maison de Quartier Jacques Brel.CAL Louis Pasteur.Maison des Associations Flers Breucq.Amicale Laique Pasteur.	32 648	
Carré militaire d'Annappes	Rénovation des stèles, cheminement, déplacement stèle	30 000	
Cimetière d'Ascq	allées supplémentaires cimetière d'Ascq pour caves urnes	13 000	
Cimetière Bourg	Installation de clôture pour accès de service à l'arrière de la mairie de quartier du Bourg	13 000	
Provision	Essais de mise en accessibilités d'allées des cimetières	25 000	
	<b>Sous total domaine 8</b>	<b>1 713 648</b>	
<b>9 – Personnes âgées – retraitées</b>			
Foyer Jean Delrue + accueil de Jour " La ménie"	Rénovation de l'ensemble des menuiseries	20 000	
Club Babylone Pasteur	Création d'un local CF pour stockage	7 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
ADAP DOMAINE 9	Club du Bon Temps (compris CAL Mermoz).Foyer Henri Rigole.Maison des Aînés (Ferme Courouble)	5 390	
	<b>Sous total domaine 9</b>	<b>37 390</b>	

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>10 – Enfance – Jeunesse</b>			
<b>CAL Charlie Chaplin</b>	Remplacement des robinets thermostatiques	4 000	
<b>CAL Carroussel</b>	Remplacement des robinets thermostatiques + VMC	48 000	
<b>CAL René Clair</b>	Installation d'une porte séparative entre le CAL et le GS	10 000	
<b>CAL René Clair</b>	Installation d'une clôture pour espace développement durable	5 000	
<b>CAL Boris Vian</b>	Local réserve : Mise en conformité incendie.	20 000	
<b>CAL Paul Fort</b>	Rénovation de l'ensemble des volets roulants	30 000	
<b>CAL Pierre Mendès-France</b>	Crédit d'études pour projet d'extension	15 000	
<b>CAL Jean Mermoz</b>	Création d'un local CF pour le stockage	20 000	
<b>CAL Mermoz</b>	Installation d'une clôture pour protection œuvre à installer dans le jardin	4 000	
<b>CAL Prédos du Pont de Bois</b>	F et P d'une alarme anti intrusion	3 000	
<b>Gîtes et Chalet Habère Poche</b>	Provision pour petits travaux de rénovation + Remplacement de la rambarde en bois	8 000	
<b>Rémuzat-Cornillac</b>	Provision pour petits travaux de rénovation	3 000	
<b>Provision pour grosses réparations</b>	Tous bâtiments	20 000	
<b>ADAP DOMAINE 10</b>	CAL (s):Augustin Thierry, Calmette, Châteaubriand, Mermoz, Pierre et Marie Curie, Valentin, Verlaine.	40 152	
<b>CAL Augustin Thierry</b>	Rénovation cheminement entrée	15 300	
<b>CAL Valentin</b>	Rénovation d'un accès de secours extérieur	70 000	
<b>CAL Pierre et Marie Curie</b>	Remplacement d'un abri dans la cour, cheminement à rénover	24 000	
<b>Provision pour grosses réparations</b>	tous espaces publics	10 000	
	<b>Sous total domaine 10</b>	<b>349 452</b>	

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>11 – Sports Loisirs</b>			
Vestiaire de rugby Emmanuel Théry	Travaux de reconstruction : vestiaires + Club house	60 000	
Vestiaire Pierre Beaucamp	Travaux d'extension des vestiaires	2 000 000	500 000
	Conformité ADAP	85 000	
Salle Verin (Breughel C)	Rénovation de l'installation de chauffage existante	110 000	
Salle Palacium	Travaux d'extension	2 670 000	1 900 000
	Conformité ADAP	23 000	
	Travaux patrimoniaux sur surface vitrée (côté Salle Bourgain, Vérin)	30 000	
Salle Marcel Cerdan	Prog Alarme Anti Intrusion et contrôle d'accès	6 000	
Centre d'Activités de Nature et Nautique Jacques Yves Cousteau:	Suite sinistre:Travaux de rénovation du plancher	250 000	
Salle Molière	Rénovation des installations de chauffage et d'éclairage	190 000	
Salle de la Tamise	Rénovation des sanitaires	35 000	
	Rénovation de l'issue de secours	7 000	
Salle Vendémiaire	F et P d'un éclairage de secours d'ambiance	15 000	
FOS TENNIS	Crédit d'étude pour diagnostic des réseaux d'assainissement	20 000	
ESUM 1	F et P d'une alarme anti intrusion pour garage et Rénovation de la porte du garage	7 000	
ESUM 2	Rénovation Façades	32 000	
Local Municipal des REM (ex Logement Concierge ESUM)	F et P d'une alarme anti intrusion dans ex logement	3 000	
Centre Nautique Babylone	Remplacement des saunas existants	15 000	
	Provision pour grosses réparations	35 000	
Piscine Triolo	Crédit d'études - requalification des vestiaires	20 000	
	Démontage portillon contrôle d'accès	5 000	
	F et P d'une porte CF dans local TGBT	3 000	
	Provision pour grosses réparations	35 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	50 000	
ADAP DOMAINE 11	Boulodrome Marcel Pagnol.Bourloire Maurice Follet.Complexe Sportif Cassin.Fos tennis.M Q Pasteur (Jeu de Boules couvert.Stand de Tir).Salles de Sports (Debruyne,Georges Martin,Léo Lagrange,Lahousse,Blason).Stand de d'Ascq.	121 380	
Plateau sportif du Terroir	Suppression	26 000	
Plateaux sportifs	Provision pour travaux rénovation	4 000	
Stade Jean Jacques , Honneur et Synthétique	Étude pour création synthétique sur terrain honneur + rénovation terrain	30 000	800 000
Clôtures	Provision grosses réparations clôtures et pare ballons	15 000	
	Stade Vanacker : remplacement clôture (problème d'entretien) et retrait d'une clôture vandalisée	26 000	
ADAP IOP	stade Beaucamp, Cassin, Contrescarpe, plateau Chopin	56 050	
	<b>Sous total domaine 11</b>	<b>5 984 430</b>	<b>3 200 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>13 – Culture et animation de la ville</b>			
Espace Rose des Vents	PHASE 2019:Concours (Rémunérations, Maquette, .....), APD	600 000	8 105 000
Ecole de Musique Rameau	Etude Technique sur problématique de surchauffe des locaux	15 000	
	F et P d'une Signalétique	10 000	
Médiathèque Till l'Espiègle	Travaux réaménagement partiel et travaux divers	53 000	
Ferme ST Sauveur	RESTRUCTURATION DE LA FERME PHASE 2019:Projet de reconstruction du Porche + Bâtiment latéral	500 000	1 600 000
	Reavaux divers	11 000	
Salle de Danse Pasteur	F et P d'un ballon ECS électrique et Modification de l'installation de ventilation	12 000	
Local "Vapeur 45" (MQ Pasteur)	Agrandissement du local	10 000	
Parc Archéologique Asnapio	Provision pour grosses réparations et entretiens	40 000	
	Rénovation des éclairages extérieurs	10 000	
Villa Gallo Romaine	Câblage et Alarme Anti Intrusion	7 000	
Église St Pierre d'Ascq	Divers travaux intérieurs	30 000	
Église St Pierre de Bourg	Travaux de restauration des façades		3 000 000
Église St Sébastien	Rénovation des menuiserie, de l'escalier et de l'éclairage	90 000	
Église du Sacré-Cœur	Crédit pour diagnostic technique des vitraux existants	7 000	
Classe Musée Pasteur (M Q Pasteur)	Création d'un local CF pour stockage	7 000	
Musée du Terroir ( Carrière Delporte)	Travaux de reprise du réseau	10 000	
	Installation d'ue vidéoprotection	45 000	
	Rénovation du portail de la ferme	7 000	
Astropole	Travaux de construction	1 000 000	800 000
Ferme d'en Haut - Fabrique culturelle	Étude acoustique de la salle de spectacle	10 000	
	F et P d'un système d'éclairage de la zone bureau et extérieur de la salle de convivialité	10 000	
	Provision pour travaux d'aménagements divers	80 000	
Espace Concorde	Réaménagement des locaux pour le personnel	100 000	
Salle Marianne	Rénovation de l'ensemble des issues de secours	30 000	
Salle Alfred Desquennes	Rénovation de la porte d'entrée et Démontage chambre froide	10 000	
Provision pour grosses réparations	tous bâtiments	13 000	
ADAP DOMAINE 13	Bibliothèque Amicale Laique d'Ascq.Ecole de Musique J P Rameau.Eglise St Pierre d'Ascq.M Q Pasteur (Classe Musée Pasteur).Musée du Château de Fiers.Studio de danse Alfonse Catta.Musée du Terroir	61 542	
Musée du château	remplacement de la main courante de la rampe d'accès	15 000	
Ferme d'en Haut	Modification clôture pour accès au public du bac composteur	3 000	
Asnapio	Rénovation du jardin médiéval	5 000	
Salle Dequesne	Création d'une rampe d'accès à l'entrée principale	5 200	
	<b>Sous total domaine 13</b>	<b>2 806 742</b>	<b>13 505 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>14 – Petite enfance</b>			
Jardin d'Enfants Valentin	Rénovation de la porte d'entrée	5 000	
Crèche Valentine	PHASE 2019:Crédit pour Etudes Techniques : Structure, Amiante, Réseaux, Plans... Pré étude, Faisabilité, Programmation.	50 000	2 000 000
RAMI " Caramel" (ex CAL Préado Coluche)	Crédit d'Etudes Techniques : Diagnostics divers (Amiante, Réseaux, Elec....)	20 000	
Ludothèque Cerf Volant	Prog Alarme Anti Intrusion	3 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	10 000	
ADAP DOMAINE 14	Ludothèque Vaisseau Fantôme.PMI Jules Guesde.PMI Corneille.	24 220	
Jardin d'Enfants Valentin	Clôture espaces verts	13 000	
Crèche Canailous	Agrandissement de l'espace minéralisé dans la cour	10 000	
Crèche Vanille Chocolat	Création d'un local conteneur extérieur	22 000	
Crèche Bulles et Billes	Pose d'un portail + serrurerie monte charge	3 000	
	<b>Sous total domaine 14</b>	<b>160 220</b>	<b>2 000 000</b>
<b>15 – Enseignement</b>			
GS Louise de Bettignies	Rénovation des 2 accès principaux	30 000	
	Remplacement des radiateurs dans la bibliothèque	10 000	
GS Pont de Bois	Travaux	2 650 000	
GS Jacques Bossuet	Crédit d'étude pour travaux de réhabilitation	60 000	8 500 000
GS Albert Calmette	Rénovation couverture bac acier	90 000	
GS Paul Cézanne	F et P VMC dans dortoir	10 000	
GS Frédéric Chopin	Remplacement de l'ensemble des portes intérieures (compris bâtis)	60 000	
GS Pierre et Marie Curie	Rénovation et agrandissement des sanitaires - Crédit d'étude technique	10 000	
GS Anatole France	Travaux de mise en conformité des étages - 1ere phase	100 000	700 000
	Alarme Anti Intrusion et Remplacement des robinets thermostatiques	6 000	
GS Nord	Projet de construction		9 100 000
GS Jean Jaurès	Remplacement de la chaudière	30 000	
GS Hippolyte Taine	Rénovation : Crédit d'études Techniques	20 000	
	Alarme Anti Intrusion	6 000	
GS Jean Philippe Rameau	Etude Mise en Conformité des Sanitaires de l'Elémentaire	10 000	
GS Henri Toulouse Lautrec	Maternelle travaux de rénovation intérieurs 1ere tranche : pose plafond acoustique, sanitaires, peinture et sols, éclairages, menuiseries, ADAP, préau cour, auvent entrée	1 200 000	
	Conformité ADAP	18 000	
	Travaux divers sur restaurant	70 000	
GS Maxence Vandermeersch	Renforcement de l'éclairage de la cour	4 000	
Logement 201-2 rue Charles Le Bon (1F5 GS Chopin)	Remplacement du sol existant + Remise en Peinture du logement	30 000	
GS Émile Verhaeren	Travaux de dédoublement des classes:2 CP et 2 CE1 + Travaux d'acoustique.	300 000	
	Alarme Anti Intrusion	3 000	
Cuisine centrale Jean Lempereur	Provision pour grosses réparations	30 000	
	Rénovation des évacuations	30 000	
	Rénovation du réseau ECS	50 000	
	Remplacement des cellules de refroidissement	100 000	

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2020/2024
<b>15 – Enseignement (suite)</b>			
Provision pour travaux de Sécurisation des GS	Tous groupes scolaires	160 000	
Programme de câblage - Plan numérique dans les écoles	1ere phase- 8 écoles	50 000	50 000
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	40 000	
ADAP DOMAINE 15	GS (Mat.Elem.Rest.) : Châteaubriand, Prévert, Jules Verne, Vian, Calmette, Camus, Cezanne, Curie, St Exupery (Mat.Rest), Salle P et M Curie, Restau GS Taine	186 928	
Cours d'écoles	Provision pour de grosses réparations	50 000	
Verhaeren (Primaire)	2ème phase de remplacement de la clôture de la cour	35 000	
Augustin Thierry (Maternelle)	remplacement d'un jeu dans le cour et son sol amortissant	30 000	
Clôtures	Provision pour grosses réparations	20 000	
	Jules Vernes : fermeture d'un recoin et nivellement terre végétale	3 000	
	<b>Sous total domaine 15</b>	<b>5 501 928</b>	<b>18 350 000</b>
<b>17 – Fonctionnement de l'administration municipale</b>			
Immeuble Mercury (4ème étage)	Travaux aménagement de bureaux et de mise en conformité	200 000	500 000
Ferme Dupire	Crédit études en vue de travaux d'assainissement	7 000	
	Alarme Anti Intrusion	3 000	
Villa Gabrielle	Rénovation du Chauffage: Rénovation hydraulique en sous station	20 000	
	Alarme Anti Intrusion	3 000	
	Rénovation des éclairages du Secteur Aide à domicile et Restauration du 2 ème étage	15 000	
	Démontage de la pompe à chaleur	5 000	
Hôtel de Ville	Travaux divers	63 000	
Château de Flers	Travaux de reprise du linteau, F et P d'un interphone/visiophone, F et P d'une GTC sur installation de chauffage	29 000	
CTM	Crédit d'Etudes pour:Définition des besoins + TRAVAUX	475 000	375 000
	Rénovation étanchéités, garage	65 000	
	Rénovation de la barrière à l'entrée du CTM	10 000	
	Remplacements des radiants gaz du garage	30 000	
	Rénovation des éclairages de la zone de stockage	80 000	
	Fourniture et pose d'un cable de puissance	10 000	
Centre de Prévention et de Sécurité Jean CARLIER	Mise à jour du système de radiocommunication	5 000	
ADAP DOMAINE 17	Château de Flers. Bureau de Poste Flers Bourg	17 234	
ADAP TOUS DOMAINES		524 046	
Provision pour aménagements bureaux administratifs	Provision pour aménagements bureaux administratifs (réorganisation des services)	20 000	
Provision pour grosses réparations Tous bâtiments	Travaux de bâtiments	10 000	
	Travaux de chauffage P3/2	160 000	
	Travaux de mise en conformité électrique	135 000	
	autres programmes: adoucisseurs, disconnecteurs, signalétiques, plomberies, conformité CCS, alarmes	172 000	
	<b>Sous total domaine 17</b>	<b>2 058 280</b>	<b>875 000</b>

## 5 – RÉCAPITULATIF DES ENVELOPPES

SERVICE	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019
<b>MATERIEL ET OUTILLAGE</b>				
<b>DIRECTION GENERALE DES SERVICES</b>	<b>50 280</b>	<b>5 420</b>	<b>55 123</b>	<b>50 771</b>
<b>FPHFP/DRH:</b>	<b>48 000</b>	<b>0</b>	<b>37 773</b>	<b>40 000</b>
Administration / drh :	360	120	0	0
Secrétariat des élus :	0	100	0	0
Police municipale :	0	5 200	7 000	7 241
Communication :	1 920	0	10 350	3 512
<b>DIRECTION PROTOCOLE ET HYGIENE ET SECURITE:</b>	<b>33 540</b>	<b>50 120</b>	<b>39 739</b>	<b>204 580</b>
Protocoles et manifestations :	33 300	48 120	39 739	204 238
Santé Hygiène et Sécurité / DRH :	240	2 000	0	342
<b>DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX</b>	<b>34 450</b>	<b>45 950</b>	<b>33 082</b>	<b>41 088</b>
Achats et approvisionnements :	0	350	3 120	0
Imprimerie :	32 400	42 000	25 260	37 920
Documentation/archives :	2 050	3 600	2 110	3 168
NTIC :	0	0	2 592	0
<b>DIRECTION DE LA RELATION AU CITOYEN</b>	<b>7 050</b>	<b>8 815</b>	<b>5 694</b>	<b>13 174</b>
État-civil-élection :	60	3 360	0	119
Vie associative :	0	0	0	420
Accueil-entretien-courrier-liaison :	6 230	5 455	5 694	8 568
Maison des genêts :	760	0	0	4 067
<b>DIRECTION DE L ÉDUCATION</b>	<b>176 900</b>	<b>198 965</b>	<b>277 758</b>	<b>419 859</b>
<b>Affaires scolaires</b>	<b>137 680</b>	<b>145 495</b>	<b>224 863</b>	<b>358 368</b>
<i>Matériel</i> :	46 180	72 280	104 021	83 412
<i>Mobilier scolaire</i> :	37 000	40 000	40 000	195 000
<i>Restauration scolaire</i> :	54 500	33 215	80 842	79 955
<b>Enfance</b>	<b>15 100</b>	<b>24 505</b>	<b>17 419</b>	<b>17 973</b>
Éducation à l'environnement :	4 570	6 730	10 560	15 460
Petite enfance :	19 550	22 235	24 916	28 059
<b>DIRECTION JEUNESSE, SPORT, CULTURE, ANIMATION</b>	<b>176 000</b>	<b>243 015</b>	<b>234 824</b>	<b>219 376</b>
<b>Jeunesse et Sports</b>	<b>146 100</b>	<b>135 080</b>	<b>172 059</b>	<b>117 325</b>
<i>Sports</i> :	126 600	116 465	105 364	89 195
<i>Piscines</i> :	15 500	15 345	62 414	24 613
<i>CLSH Sportifs</i> :	2 000	1 410	1 703	1 056
<i>Jeunesse</i> :	2 000	1 860	2 578	2 460
<b>Aînés</b> :	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>1 017</b>	<b>0</b>
<b>Médiathèque</b> :	<b>7 300</b>	<b>60 250</b>	<b>4 090</b>	<b>8 168</b>
<b>Culture</b> :	<b>22 600</b>	<b>47 465</b>	<b>57 658</b>	<b>93 883</b>
<i>Patrimoine culturel</i> :	8 500	12 000	9 960	11 280
<i>Ferme Dupire</i> :	0	0	0	1 939
<i>Ferme d'en haut</i> :	5 300	20 560	28 643	51 930
<i>Asnapio</i> :	4 900	0	5 819	1 895
<i>Mémorial d'Ascq</i> :	0	180	576	14 220
<i>Musée du terroir</i> :	100	14 725	12 660	11 220
<b>DIRECTION DE L AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>0</b>	<b>1 320</b>	<b>4 450</b>	<b>0</b>
Mission accessibilité - handicap :		1 320	4 450	0

SERVICE	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2018
<b>MATERIEL ET OUTILLAGE (suite)</b>				
<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>88 780</b>	<b>98 170</b>	<b>211 352</b>	<b>185 008</b>
Développement durable	0	0	1 100	100 224
Sécurité et hygiène publique : défibrillateurs	0	0	5 400	31 596
<b>Patrimoine bâti</b>	<b>37 300</b>	<b>45 630</b>	<b>35 910</b>	<b>22 806</b>
<i>Ateliers municipaux</i>	19 730	16 550	14 890	21 046
<i>Garage</i>	7 070	6 750	21 020	1 760
<i>CET/Investissement</i>	10 500	22 330	0	0
<b>VEEP</b>	<b>51 480</b>	<b>52 540</b>	<b>168 942</b>	<b>30 382</b>
<i>Propreté</i>	6 510	26 247	103 776	3 270
<i>Espaces verts</i>	44 570	11 421	64 266	26 552
<i>Voirie</i>	0	13 912	900	560
<i>Cimetières</i>	0	960	0	0
<i>Bureau d'études</i>	400	0	0	0
<b>Sous total 1</b>	<b>567 000</b>	<b>651 775</b>	<b>862 022</b>	<b>1 133 857</b>
GRAND STADE	0	2 500	0	0
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	15 000	0	0	0
Sécurité et hygiène publique : défibrillateurs	0	0	0	0
Sites internet : FEH, Asnapio et musée du terroir	15 000	0	0	0
<b>Sous total 2</b>	<b>582 000</b>	<b>654 275</b>	<b>862 022</b>	<b>1 133 857</b>
SERVICE	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2018
<b>AUTRES ENVELOPPES</b>				
INFORMATIQUE	714 210	796 900	985 400	936 284
Informatique dans les écoles	100 000	100 000	300 000	230 000
TÉLÉPHONIE	18 000	18 000	10 000	12 000
GPTT	0	0	0	0
MOBILIER DE BUREAU	35 500	44 580	50 000	46 168
VÉHICULES	200 000	200 000	220 000	272 000
GROS INVESTISSEMENTS VEEP	0		0	148 300
SUBVENTIONS ÉQUIPEMENTS	88 600	55 625	55 460	87 559
ACQUISITIONS TERRAINS ET BÂTIMENTS	50 000	1 500	2 441 500	671 500
INSERTIONS	25 000	25 000	30 000	42 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 813 310</b>	<b>1 895 880</b>	<b>4 954 382</b>	<b>3 579 668</b>